

ALSTOM OU AL CAPONE ?

L'État met 700 millions d'euros sur la table pour « sauver » Alstom et « préserver l'emploi ». Nous ne ferons pas d'ironie sur la dimension pré-électorale de cette initiative. Nous préférons rappeler ici qu'il y a moins d'un an, Alstom vendait son activité Énergie à Général-Electric **pour un peu plus de 12 milliards d'euros**. Où est passé cet immense flux de trésorerie qui devait mettre Alstom à l'abri pour un bon moment ? Pourquoi, dès janvier 2016, 3,2 milliards sont passés directement dans la poche des actionnaires (dont l'État !) à travers une Offre Publique de Rachat d'Actions (OPRA) où **les actionnaires se sont fait racheter leurs actions 20 % au-dessus du cours en bourse** (35 € pièce alors que le cours était à 29 €) ?

L'exemple d'Alstom témoigne de la logique financière destructrice de nos industries et destructrice des emplois. La CGT réclame une véritable politique industrielle et [dénonce le coût du capital qui grève l'économie](#).

ON NE CHANGE PAS UNE ÉQUIPE QUI PERD

Nous en parlions dans notre dernier numéro, le [CICE a fait la preuve de son échec](#). Et pourtant, sans doute totalement hermétique au principe de réalité, le gouvernement a décidé au contraire d'aller encore plus loin ! Ainsi, nous avons pu découvrir dans le projet de Loi de Finances 2017 que le taux du CICE passera de 6 à 7 % en 2017 ! En 2017, les cotisations des employeurs et des travailleurs indépendants auront été allégées de 10 Md€. Et pour aller plus loin dans le dumping fiscal, le taux nominal d'imposition à l'IS (Impôt sur les Sociétés) passe de 33,33 % à 28 %. Voilà pourquoi on affaiblit nos administrations et supprime nos emplois à la DGFIP...

6 ANS EN MOINS !

Des études épidémiologiques sont menées depuis 12 ans, obtenues et maintenues grâce à la mobilisation des personnels issus du Tripode et de leurs collègues, avec l'appui de toutes les organisations syndicales à tout niveau et des associations de défense des victimes de l'amiante.

Ces études sont placées sous l'égide de la Haute Autorité de Santé et de l'Institut National de Veille Sanitaire. En juin 2016, de premiers chiffres issus de la troisième étude de mortalité nous ont été présentés. Ils comparent les 1800 agent-es ayant travaillé dans le Tripode à 3600 agent-es ayant travaillé dans des centres des Impôts de l'Ouest.

Nous avons ainsi appris que : « *L'âge moyen au décès est significativement plus faible pour les*

agents du Tripode que ceux de la cohorte externe : 63 ans versus 69 ans. »

Cette information est une confirmation tragique du niveau et du type d'exposition subi par les agent-es du Tripode par la présence massive d'amiante floqué dégradé.



Maintenant, plus question de tergiverser pour nos décideurs ! Nous voulons la reconnaissance immédiate du Tripode en site amianté au bénéfice de tou-tes ses occupant-es :

- pour la dignité ;
- pour une meilleure reconnaissance des maladies professionnelles ;
- pour l'accès à la pré-retraite amiante pour les agent-es encore actif-ves.

LA SOURCE DE NOS MALHEURS

Nous avons pris le temps de parcourir les 415 pages du rapport de présentation [au parlement du dispositif de prélèvement à la source](#). Nous rassurons le lecteur, nous n'avons pas lu l'intégralité du rapport. C'est sans doute pour cette raison que [nous n'avons pas bien compris l'intérêt de ce système pour le contribuable](#). Ben oui, l'argument d'autorité (et le seul), c'est qu'il n'y aura plus de différé entre la perception des revenus et le versement de l'impôt. Sauf qu'aujourd'hui, le redevable peut déjà moduler ses versements, à son initiative, en deux minutes sur internet. Donc plus souple que le futur système !

Le gain pour l'État ? Là aussi on a bien cherché et on n'a pas trouvé ! Pourtant, la lecture des explications alambiquées contenues dans le rapport valent leur pesant de cacahuètes ! Une fois encore, les seules gagnantes seront les grandes entreprises (ô surprise). Effectivement, l'entreprise ne versera que les salaires net d'impôts en fin de mois à ses salarié-es et reversera les impôts à l'État que 10 à 20 jours plus tard. CQFD. Et tout ça pour ça ? [Et au passage, on complexifie le recouvrement de l'impôt en diminuant son efficacité. Quant au travail de nos services, n'en parlons pas...](#)

